

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01836

Numéro SIREN : 477 600 613

Nom ou dénomination : 13 TP SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2021 sous le numéro de dépôt 23238

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 820 Chemin de l'Aumone Vieille		13400 AUBAGNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 7 7 6 0 0 6 1 3 0 0 0 3 8			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le 31 03 2021	
		N-1 31 03 2020	
		Brut	Amortissements, provisions
		1	2
		Net	Net
		3	4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété *	Stocks :		
Immobilisations :	Créances :		

Certifié conforme à l'original
[Signature]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Québec

* Des significations accompagnant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022 Dossier N° 700428 en Euros. Attestation de présentation des comptes

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :250.000.....)	DA	250 000		250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000		25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	588 228		437 835
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	365 904		300 393
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 229 132	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 326 319		185 594
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	106 291		90 995
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 024 705		2 419 382
	Dettes fiscales et sociales	DY	160 393		217 850
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	17 642		6 592	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 635 349		2 920 413
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 864 481		3 933 641
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 385 349		2 859 810	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 890 839	FB		FC	11 890 839	12 159 778	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	488 681	FH		FI	488 681
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		12 379 519	FK		FL	12 379 519	12 641 906
	Production stockée*					FM	(10 985)	(7 605)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 542	2 406	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	19 451	130 808	
	Autres produits (1) (11)					FQ	131	1 041	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 390 658	12 768 555
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 063 317	11 036 606	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(127 492)	(902 701)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	159 300	115 427	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	836 481	1 090 389	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	33 225	39 171	
	Salaires et traitements*					FY	556 213	523 048	
	Charges sociales (10)					FZ	182 193	163 709	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	151 829	137 978
							GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	19 091	1 468	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)						GE	4 860	137 916	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 879 015	12 343 011	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	511 643	425 544	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 634	18 329	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	18 634	18 329	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 634)	(18 329)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	493 009	407 216	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 23 332 14 940
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 5 000 28 150
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 28 332 43 090
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 8 768 8 920
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 1 156 17 898
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 9 924 26 818
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 18 408 16 273
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 145 513 123 095
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 12 418 989 12 811 645
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 12 053 086 12 511 252
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 365 904 300 393
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP 3 454 15 425
		- Crédit bail immobilier
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 8 604 2 325
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)
	(9) Dont transferts de charges	A1 17 983 80 332
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	9 924	28 331
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Regul sur factures exercice antérieurs	8 604	17 210

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ceget Quadra

13 TP SERVICES

820 Chemin de l'Aumone Vieille
Immeuble MBM
13400 AUBAGNE

ANNEXE DU 01/04/2020 AU 31/03/2021

A3A ENTREPRISES
65 AVENUE JULES CANTINI
TOUR MEDITERRANEE
13006 MARSEILLE
0491330283

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Dépréciation des créances	3
Disponibilités en Euros	3
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	5
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 864 481.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 379 519.29 Euros et dégageant un bénéfice de 365 903.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

-Impacts de l'événement sur les charges

La société a bénéficié du report pendant 6 mois de ses échéances de leasing pendant la période de confinement ayant commencé le 16/03/20. Le gain est estimé à 38 441€ et les frais jusqu'à la fin du contrat à 2620€.

-Impacts de l'événement sur le passif

La société a reçu un prêt garanti par l'état en 05/2020 d'un montant de 2 500 000€ pour l'aider à couvrir ses charges pendant la période de confinement ayant commencé le 16/03/20. Elle a remboursé partiellement ce prêt en 03/2021 pour un montant de 1 250 000€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similaire	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans
Site internet	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	70 362
Autres créances	165 205
Total	235 567

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 168
Dettes fiscales et sociales	94 406
Autres dettes	11 976
Total	265 747

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	76 234
Total	76 234

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			412 421		412 421
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			107 910		107 910
- exercice			92 161		92 161
Total			200 071		200 071
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			94 400		94 400
- entre 1 et 5 ans			120 237		120 237
Total			214 637		214 637
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 466		1 466
- entre 1 et 5 ans			2 745		2 745
Total			4 211		4 211

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession d'immobilisations	5 000	
- Annulation de commande	4 300	
- Remplacement Glass auto	594	
- LCR non encaissée	56	
- Sinistre	1 171	
- Produits d'exercice antérieurs	17 210	
Total	28 331	
Charges exceptionnelles		
- Franchise sinistre	164	
- Charges exercice antérieur	8 604	
- Cession d'immobilisations	1 156	
Total	9 924	



Maurice Jabes

Expert Comptable Diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre
Région de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit près de la Cour d'Appel
d'Aix en Provence

13 TP SERVICES
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Mars 2021

Au Président,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 13 TP SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président de la société sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

La gestion et la relance des clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Il n'a pas été établi de rapport de gestion comme le prévoit le Code de Commerce pour les entités modestes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubagne
Le 30 Août 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line at the bottom, and a series of loops and curves in the center and right.

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 820 Chemin de l'Aumone Vieille 13400 AUBAGNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 7 7 6 0 0 6 1 3 0 0 0 3 8 Néant *

				Exercice N clos le, <u>13 10 3 2 0 2 1</u>		N-1 <u>13 10 3 2 0 2 0</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	31 912	18 988	12 924	17 715
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ	822 015	445 543	376 472	355 561
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	95 253	73 122	22 132	36 698
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	378 344	219 548	158 796	193 776
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
Autres participations	CU	CV					
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	55 877		55 877	55 847	
TOTAL (II)	BJ	1 383 402	757 201	626 201	659 597		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO	19 407		19 407	30 392
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	1 831 727	5 000	1 826 727	1 704 235
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				2 983
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 305 417	15 000	1 290 417	700 466
	Autres créances (3)	BZ	CA	292 326		292 326	177 508
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	1 733 170		1 733 170	625 839
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	76 234		76 234	32 622
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 258 280	20 000	5 238 280	3 274 044
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 641 682	777 201	5 864 481	3 933 641		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Les immobilisations appartenant aux entreprises sont classées dans la partie 2022. Dossier N° 700428 en Euros. Attestation de présentation des comptes

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :250...000.....)	DA	250 000		250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	25 000		25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	588 228		437 835	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	365 904		300 393	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)	DL	1 229 132		1 013 228		
Autres fon propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 326 319		185 594	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	106 291		90 995	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 024 705		2 419 382	
	Dettes fiscales et sociales	DY	160 393		217 850	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	17 642		6 592	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	4 635 349		2 920 413		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 864 481		3 933 641	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 385 349		2 859 810		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 890 839	FB		FC	11 890 839	12 159 778	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	488 681	FH		FI	488 681
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		12 379 519	FK		FL	12 379 519	12 641 906
	Production stockée*					FM	(10 985)	(7 605)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 542	2 406	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	19 451	130 808	
	Autres produits (1) (11)					FQ	131	1 041	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 390 658	12 768 555
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 063 317	11 036 606	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(127 492)	(902 701)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	159 300	115 427	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	836 481	1 090 389	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	33 225	39 171	
	Salaires et traitements*					FY	556 213	523 048	
	Charges sociales (10)					FZ	182 193	163 709	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	151 829	137 978
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	19 091	1 468
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	4 860	137 916
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 879 015	12 343 011	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	511 643	425 544	
opérés en commu...	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 634	18 329	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	18 634	18 329
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 634)	(18 329)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	493 009	407 216	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

L'Etat

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 332	14 940
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 000	28 150
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	28 332	43 090
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 768	8 920
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 156	17 898
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 924	26 818
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 408	16 273
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	145 513	123 095
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 418 989	12 811 645
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 053 086	12 511 252
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	365 904	300 393
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG	17 210	7 510
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	3 454	15 425
		HQ	89 501	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	8 604	2 325
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	17 983	80 332
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6		
		A8		
(13)	obligatoires dont cotisations Madelin	A9		
		A7		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cf état annexe	9 924	28 331	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
	Regul sur factures exercice antérieurs	8 604	17 210	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER FAKI DÉCLARANT

L'ÉPARGNE

13 TP SERVICES

820 Chemin de l'Aumone Vieille

Immeuble MBM

13400 AUBAGNE

ANNEXE DU 01/04/2020 AU 31/03/2021

A3A ENTREPRISES

65 AVENUE JULES CANTINI

TOUR MEDITERRANEE

13006 MARSEILLE

0491330283

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Dépréciation des créances	3
Disponibilités en Euros	3
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	5
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 864 481.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 379 519.29 Euros et dégagant un bénéfice de 365 903.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

-Impacts de l'événement sur les charges

La société a bénéficié du report pendant 6 mois de ses échéances de leasing pendant la période de confinement ayant commencé le 16/03/20. Le gain est estimé à 38 441€ et les frais jusqu'à la fin du contrat à 2620€.

-Impacts de l'événement sur le passif

La société a reçu un prêt garanti par l'état en 05/2020 d'un montant de 2 500 000€ pour l'aider à couvrir ses charges pendant la période de confinement ayant commencé le 16/03/20. Elle a remboursé partiellement ce prêt en 03/2021 pour un montant de 1 250 000€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans
Site internet	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	70 362
Autres créances	165 205
Total	235 567

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 168
Dettes fiscales et sociales	94 406
Autres dettes	11 976
Total	265 747

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	76 234
Total	76 234

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			412 421		412 421
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			107 910		107 910
- exercice			92 161		92 161
Total			200 071		200 071
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			94 400		94 400
- entre 1 et 5 ans			120 237		120 237
Total			214 637		214 637
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 466		1 466
- entre 1 et 5 ans			2 745		2 745
Total			4 211		4 211

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession d'immobilisations	5 000	
- Annulation de commande	4 300	
- Remplacement Glass auto	594	
- LCR non encaissée	56	
- Sinistre	1 171	
- Produits d'exercice antérieurs	17 210	
Total	28 331	
Charges exceptionnelles		
- Franchise sinistre	164	
- Charges exercice antérieur	8 604	
- Cession d'immobilisations	1 156	
Total	9 924	

SOCIETE 13 TP SERVICES
Société par action simplifiée
Au capital de 250 000 €

Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille
Immeuble MBM
13400 Aubagne

477 600 613 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L227-9 du code du commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTAT ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2021, le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 12 379 519 € contre 12 641 906 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 12 390 658 € contre 12 768 555 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice sont de 11 879 015 € contre 12 343 011 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort positif à 511 643 € contre 425 544 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de – 18 634 €, le résultat courant avant impôts ressort positif à 493 009 € contre 407 216 € pour l'exercice précédent.

Au 31 Mars 2021, le total du bilan de la société s'élevait à 5 864 481 € contre 3 933 641 € pour l'exercice précédent.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT AUX FOURNISSEURS ET CLIENTS

Le montant global des dettes fournisseurs arrêté au 31 Mars 2021 s'élève à 3 024 705 € contre 2 419 382 € précédemment.

Le montant global des créances clients arrêté au 31 Mars 2021 s'élève à 1 290 417 € contre 700 466 € précédemment.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévue par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice de 365 904 € comme suit :

- report à nouveau : 215 904 €
- dividendes OB MANAGEMENT : 150 000 €

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social :	250 000,00 €
Réserve légale :	25 000,00 €
<u>Report à nouveau :</u>	<u>804 132,00 €</u>

CAPITAUX PROPRES : 1 079 132,00 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2020	150 000 €		X
2019	100 000 €		X
2018	160 000 €		X

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons qu'aucune dépense non déductible du résultat fiscal n'a été prise en charge.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code du commerce.

Le Président
Monsieur BAUDOIN Olivier



SOCIETE 13TP SERVICES
Société par action simplifiée
Au capital de 250 000 €

Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille
Immeuble MBM
13400 Aubagne

477 600 613 RCS MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 SEPTEMBRE 2021

Procès-verbal de délibération

Le 14 septembre 2021 à 14h00, les actionnaires de la société 13 TP SERVICES, société par actions simplifiées au capital de 250 000 € divisé en 1 500 actions de 166.66 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance et à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur BAUDOIN Olivier en sa qualité de Président.
Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1 500 actions, soit l'intégralité des actions composant le capital social ayant le droit de vote pour chacune des résolutions et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- Copie de la lettre de convocation des actionnaires et du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau,
- Les pouvoirs des actionnaires représentés,
- Les comptes annuels arrêtés au 31-03-2021
- Le rapport du président,
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31-03-2021

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du président
- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice de sa mission et sur les conventions réglementées,
- Examen et approbation des comptes annuels clos au 31 Mars 2021,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Affectation du résultat,

Le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et, généralement, tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur ; l'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente à l'assemblée le rapport de gestion. Lecture est donnée au rapport du commissaire aux comptes. Puis la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 Mars 2021 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 365 903,90 € Euros.

En conséquence, elle donne quitus président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE L227-10 DU CODE DU COMMERCE

L'assemblée après avoir entendu, en application de l'article L227-10 du code de commerce, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code du commerce, constate que les conventions de gestion et de trésorerie conclues antérieurement avec la Société Mère OB MANAGEMENT se sont poursuivies au cours de l'exercice 2021.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Report à nouveau : 215 903,90 €
- Dividendes OB MANAGEMENT : 150 000,00 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2020	150 000 €		x
2019	100 000 €		x
2018	160 000 €		x

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le président : Monsieur BAUDOIN Olivier

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'O. Baudoin', written over a large, faint, oval-shaped watermark or background mark.